

Interpréter une musique modale de tradition savante et populaire

RS5509 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	333v, 133
Formacode(s)	45085, 45083, 45073
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	15/09/2021
Date d'échéance	15/09/2026

Certificateur(s)

DROM · SIRET : 43837869700025

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
SIRVENTES	42895479600077	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La création de la certification a pour objectifs de:

1. Valoriser des compétences dans un domaine musical spécifique
2. Favoriser les transferts de compétence entre esthétiques musicales
3. Diversifier et professionnaliser les méthodes de travail
4. Favoriser l'empouvoirement des musiciens des musiques modales de tradition savante et populaire
5. Favoriser la mobilité internationale

Les musiques modales de tradition savante et populaire sont une spécialisation du métier de musiciens chanteurs. Il faut en effet d'abord avoir des compétences de musicien, maîtriser parfaitement son instrument / sa technique vocale, avant de pouvoir devenir se spécialiser en musiques modales de tradition savante et populaire.

Le musicien spécialiste des musiques modales de tradition savante et populaire met en avant une expression artistique liée aux formes modales par le biais de l'improvisation et de l'interprétation de thèmes utilisant très souvent des échelles différentes de celles du tempérament égal, des rythmes spécifiques. Il compose et arrange dans des formes traditionnelles, savantes ou populaires.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La spécialisation en musiques modales de tradition savante et populaire se structure autour de grands pôles d'activités professionnelles :

- l'analyse et la recherche appliquée aux musiques modales
- l'interprétation et la création en musiques modales
- la réalisation et diffusion d'un projet artistique modal
- l'administration et la gestion de projets dans le secteur des musiques modales
- le développement de carrière en musiques modales

Les compétences attestées sont les suivantes:

LE JEU DES MUSIQUES MODALES DE TRADITION SAVANTE ET POPULAIRE

- C1.1 Identifier, analyser et reproduire les spécificités d'une musique populaire locale
- C1.2 Utiliser les outils théoriques et pratiques orientales de la modalité
- C1.3 Jouer un thème issu d'une autre tradition modale
- C1.4 Rechercher les sources et utiliser les collectages
- C1.5 Interpréter de façon personnalisée le répertoire des musiques populaires locales
- C1.6 Réaliser un accompagnement musical modal et/ou arranger de manière modale
- C1.7 Composer de manière modale, improviser ou utiliser la variation dans l'esthétique d'une musique modale

LA RÉALISATION D'UN PROJET ARTISTIQUE MODAL ET SON PARTAGE AVEC LE PUBLIC

- C2.1 Prendre part à un projet musical collectif
- C2.2 Réaliser un projet musical
- C2.3 Présenter une prestation scénique
- C2.4 Participer à la réalisation d'un enregistrement
- C2.5 Réaliser une action de médiation

LA GESTION ET PROMOTION D'UN PROJET ARTISTIQUE MODAL

- C3.1 Gérer les aspects administratifs, juridiques, financiers et sociaux de son spectacle
- C3.2 Gérer son statut d'artiste musicien·ne et ses rémunérations
- C3.3 Gérer son projet d'enregistrement (disque, supports numériques, édition...)
- C3.4 Identifier et mobiliser l'environnement professionnel des musiques modales
- C3.5 Organiser les étapes de réalisation de son projet musical
- C3.6 Communiquer sur son identité professionnelle dans le champ des musiques modales
- C3.7 Communiquer et promouvoir son projet artistique

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le candidat est déjà un musicien confirmé, maîtrise son expression musicale, atteste d'une pratique professionnelle de la musique depuis au moins 1 an. Les compétences sont testées mais aucun diplôme n'est demandé afin de permettre aux autodidactes d'accéder à la certification.

Cette certification est destinée aux musiciens qui sont déjà confirmés et qui souhaitent une spécialisation vers les musiques modales.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

La certification est délivrée par un jury paritaire composé de 6 membres, répartis comme suit :

- 4 représentants indépendants du secteur professionnel (? du jury) dont 2 employeurs et 2 salariés
- 2 représentants de l'équipe pédagogique : le responsable pédagogique de la certification et un formateur n'ayant pas accompagné le candidat tout au long de la formation.

Typologie des personnes composant le jury :

1. représentant de salle de concert ou festival (employeur)
2. représentant de lieu d'enseignement artistique (employeur)
3. musicien spécialiste des musiques modales ayant plus particulièrement développé l'activité scène (salarié)
4. musicien spécialiste des musiques modales ayant plus particulièrement développé l'activité de transmission/formation (salarié)
5. responsable pédagogique de la certification
6. formateur n'ayant pas accompagné le candidat tout au long de la formation

Base légale

Date de décision	15/09/2021
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	15/09/2026

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	12	—	—	—
2019	18	—	—	—
2017	11	—	—	—
2015	63	—	—	—

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5509/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	11
Parcours menés à terme	11
Taux d'achèvement	100 %
Période	01/2026 – 07/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	11
Montant total engagé	101 200 €
Coût moyen par dossier	9 200 €
Durée moyenne	200 h
Période	10/2025 – 12/2025
OPCO	78 %
France compétences	21 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.